



Formulaire d'annonce pour les prestataires de services indépendants ressortissants de la Croatie (90 jours par année civile)

Ce formulaire doit être utilisé par les prestataires de services provenant de la Croatie dans les branches générales (exceptions : La construction, le génie civil et le second œuvre, l'aménagement ou de l'entretien paysager, le nettoyage industriel ainsi que les secteurs de la surveillance et de la sécurité. Ces branches sont soumises à l'autorisation).

- Le formulaire d'annonce doit être présenté à l'autorité **cantonale** compétente du lieu du travail.
- L'annonce doit être effectuée au plus tard **huit jours avant le début de l'activité lucrative** en Suisse.
- Les autorités peuvent exiger la preuve de l'exercice d'une activité lucrative indépendante.
- Vous êtes **légalement tenu(e)** à présenter les documents suivants lors d'un contrôle visant à vérifier la preuve de l'exercice d'une activité indépendante sur le lieu d'activité (art. 1a al. 2 Ldét, www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994599/index.html) :
 - Texte imprimé de la confirmation cantonale de l'annonce
 - Formulaire A1 (attestation des règles juridiques applicables en matière de sécurité sociale)
 - Copie du mandat/contrat d'entreprise ou confirmation écrite du mandat/contrat d'entreprise (dans une langue officielle suisse)
- Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par une **amende ou la suspension des travaux**.
- Si vous réalisez un chiffre d'affaires d'au moins 100 000 francs par an en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, vous devez soumettre vos prestations à la TVA et établir le décompte de la TVA. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante : www.estv.admin.ch (Taxe sur la valeur ajoutée > Thèmes > Assujettissement).

Toute infraction à la procédure d'annonce sera sanctionnée conformément aux art. 120 al. 1 let. a LEtr et 32a OLCP.

Utiliser des caractères d'imprimerie.

1. Identité et données concernant le prestataire de service indépendant de la Croatie

Nom de l'entreprise			
Branche économique			
Rue/n°			
NPA / lieu			
Pays	Croatie		
Téléphone		Télécopie	
Adresse e-mail			
Nom selon passeport ou CI			
Prénom selon passeport ou CI			
Date de naissance		Sexe	<input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin
Nationalité			
Activité exercée			

2. Durée de l'engagement ou nombre de jours, lieu et but de la prestation

Missions ininterrompues	du		au		du		au	
	du		au		du		au	
	du		au		du		au	
et / ou								
Jours de travail isolés								
Engagement (NPA / lieu)								
Adresse (nom, rue, n°)								
But de la prestation								

3. Adresse de contact en Suisse durant l'engagement

Nom / entreprise			
Rue / n°			
NPA / lieu			
Personne de contact			
Téléphone		Télécopie	
Adresse e-mail			

4. Attestation d'annonce de l'activité

Vous êtes légalement tenu(e) à présenter le texte imprimé de la confirmation cantonale de l'annonce lors d'un contrôle visant à vérifier la preuve de l'exercice d'une activité indépendante sur le lieu d'activité.

5. Adresse de l'autorité compétente en matière de marché du travail du lieu d'engagement

www.sem.admin.ch > Portrait > Contact > Autorités cantonales > Autorités cantonales pour la procédure d'annonce

--

6. Confirmation du prestataire de services indépendant

Le signataire soussigné confirme,

- qu'il s'engage à respecter les prescriptions de polices sanitaires et du commerce et les autres obligations de déclaration ainsi que celles liées à l'exercice de la profession.
- avoir pris connaissance de l'éventualité d'un assujettissement à la TVA en raison de l'accomplissement de prestations en Suisse et / ou dans la Principauté du Liechtenstein et s'engage à se renseigner sans délai à ce sujet auprès de l'Administration fédérale des contributions.

Remarques

--

Lieu, date et signature

--